

Fiche n°2 : Les élus de la République

Document 1 : Le fonctionnement des élections en France

La France est une république démocratique, ce sont des représentants élus qui la dirigent. Qui sont-ils ?

Elections	Mandat	Fonction/pouvoir
Municipales		Administre sa commune
	Conseiller départemental	Siège au conseil départemental
		Siège au conseil régional
	Député	
Sénatoriales		Vote les lois de l'Assemblée nationale
		Dirige la politique intérieure et extérieure de la France
Européennes		Vote les lois européennes

Complète le tableau avec les termes suivants :

Départementales / président de la république / assemblée nationale / régionales / présidentielles / vote les lois / députés européens / maire / conseiller régional / sénateur

Document 2 : La Constitution de la Vème République affirme les droits du peuple

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants (...). Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Article 3 de la Constitution de la Vème République

Coche les propositions qui te paraissent définir la **souveraineté nationale** :

- ☐ Le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens d'un pays. ☐ Le pouvoir appartient uniquement au roi.
- ☐ Les citoyens peuvent choisir des représentants pour exercer le pouvoir en leur nom.
- ☐ Le pouvoir appartient à une seule personne.
- ☐ La souveraineté nationale signifie que le peuple peut participer à la vie politique de son pays.
- ☐ La souveraineté nationale signifie que le pays doit obéir à un autre pays.

Document 3 : La responsabilité politique des élus

Un élu doit régulièrement se soumettre au suffrage universel. En l'absence, en droit français, d'un mandat impératif (les élus sont seuls juges de leurs actions ou de leurs votes), c'est lors des élections que l'élu met en jeu sa responsabilité politique. Les électeurs évaluent alors les mérites et les insuffisances du mandat passé. Cette responsabilité politique est mise en jeu plus ou moins fréquemment selon la longueur des mandats : tous les cinq ans pour le président de la République et les députés, tous les six ans pour les conseillers municipaux, départementaux et régionaux, ainsi que pour les sénateurs.

Source : Vie publique.fr, 17 mai 2019, <https://www.vie-publique.fr/fiches/23994-queelles-sont-les-responsabilites-dun-elu>

- 1- Qu'est-ce que le « suffrage universel » ?
- 2- A quel moment l'élu met en jeu sa responsabilité politique ?
- 3- Quels critères permettent aux citoyens-électeurs de juger un responsable politique ?